

## Procès verbal du Conseil d'Établissement du 31 mai 2010

Année scolaire 2009-2010

### Membres présents :

Le Conseil d'Établissement a été convoqué par courrier en date du 9 mai 2010.

Présent : 17/19

Votant : 14/15

Le quorum fixé à 10 est atteint.

La séance débute à 17h 50, le quorum est atteint.

### Ordre du jour :

- 1/ Procès verbal du Conseil d'Établissement du 17/02/2010 : *vote*
- 2/ Bilan des actions du Projet d'Établissement au primaire et au secondaire :
- 3/ Carte des emplois : postes d'expatriés pour l'année 2011-2012 : *vote*
- 4/ Structures pédagogiques et préparation de la rentrée 2010-2011 : *information*
- 5/ Mise en place de la réforme du Lycée au LFTM : *information*
- 6/ Organisation des examens et calendrier scolaire pour le mois de juin : *information*
- 7/ Avancement du dossier de construction d'un plateau sportif : *information*
- 8/ Avancement du projet d'extension et de réhabilitation de l'établissement :
- 9/ Attribution de bourses de scolarité par la Fondation des amis du LFTM :
- 10/ DBM n°2 : *information*
- 11/ Fixation des frais de scolarité pour l'année 2011-2012 : *information*
- 12/ Questions diverses

Le Proviseur,

Le Secrétaire de séance

Yvan SCHMITT

Sylvie LE BRAS-LESTREMAU

En ouverture de séance, M. SCHMITT demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- 4 : carte des emplois : contrats locaux
- 5 : présentation du projet EPS

Cela décale, l'ordre du jour :

- 6/ Structures pédagogiques et préparation de la rentrée 2010-2011 : *information*
- 7/ Mise en place de la réforme du Lycée au LFTM : *information*
- 8/ Organisation des examens et calendrier scolaire pour le mois de juin : *information*
- 9/ Avancement du dossier de construction d'un plateau sportif : *information*
- 10/ Avancement du projet d'extension et de réhabilitation de l'établissement
- 11/ Attribution de bourses de scolarité par la Fondation des amis du LFTM
- 12/ DBM n°2 : *information*
- 13/ Fixation des frais de scolarité pour l'année 2011-2012 : *information*
- 14/ Questions diverses

### **1/ Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 17/02/2010 : vote**

Après vérification que tous les participants aient reçu le procès verbal du Conseil d'Etablissement du 17 février dernier, on passe au vote.

*Pour : 8 - Abstention : 5 - Contre : 0*

Un parent s'étonne du niveau d'abstention, les représentants des enseignants demandent alors deux rectifications du PV concernant le vote du calendrier scolaire :

Monsieur le Proviseur soumet sa proposition (du 20/12 après les cours au 05/01)

*au vote : 2 voix contre, 3 abstentions, 7 voix pour*

+ 1 jour férié catholique, soumis au vote (Ascension, le 02/06)

*au vote : 5 voix pour, 4 contre*

### **2/ Bilan des actions du Projet d'Etablissement au primaire et au secondaire : information**

#### **Bilan des actions au primaire**

Mme LE BRAS-LESTREMAU propose un diaporama sur les actions qui ont été engagées au primaire dans le cadre du projet d'Etablissement.

Elle explique que 19 actions avaient été initiées en début d'année, que 17 d'entre-elles sont finalisées à la date du Conseil d'Etablissement, 2 seront finalisées au cours du mois de juin. Plusieurs de ces actions sont reliées au thème du développement durable.

- Ecole et cinéma,
- Réalisation d'un court-métrage : les 4 courts-métrages réalisés ont été projetés lors de la journée cinéma le dimanche 23 mai,
- Environnement en MS-GS,
- Totems en matériaux de récupération,
- Sensibilisation à la préservation des ressources locales,
- Correspondance scolaire,
- Découverte des processus de fabrication du pain et des yaourts,
- Coordination motrice en GS,
- L'apprenti journaliste,
- Jeux cuisine avec les maternelles,
- Pratique Théâtrale,
- Découverte de la ville de Nouakchott,
- Un blog pour valider le B2i,
- Rencontres sportives,
- Atelier/club informatique,
- Journal scolaire : la fourmilière,
- La démarche scientifique,
- Spectacles de fin d'année, ils auront lieu dimanche 6 et lundi 7 juin au CCF,
- Partenariat éducatif.

Pour mener ces actions, les classes sont sorties de l'Etablissement pour découvrir leur environnement et découvrir leur milieu.

Dans le cadre du projet d'Etablissement, toutes les classes ont travaillé sur la Francophonie en collaboration avec le SCAC.

## **Bilan des actions du secondaire**

Des actions se sont réalisées au secondaire et concernent l'ensemble des disciplines d'enseignement.

Les actions s'articulent autour de 6 thématiques :

### **1. Actions qui favorisent les progrès scolaires ou l'attractivité des disciplines**

- Les entraînements aux examens de fin d'année : DNB blanc et BAC Blanc (y compris dans la discipline EPS)
- Les devoirs communs en Mathématiques en 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>
- Les devoirs communs en SES en seconde
- Des devoirs sur table le mardi après-midi en 1ères et terminales (50 épreuves organisées pour les terminales)
- Le tutorat des élèves de collège encadré par des professeurs et des personnels de vie scolaire volontaires
- Le soutien en Mathématiques pour les élèves de TS
- Le concours *Big Challenge* en Anglais et *le Kangourou des Mathématiques* pour toutes les classes de collège
- Un atelier d'écriture en 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans le cadre du Printemps des Poètes
- Un atelier « Enigma thique » en 6<sup>ème</sup> qui a pour but de résoudre des énigmes de Mathématique
- Un projet de « signalétique » mené en Technologie permettant à la communauté scolaire de mieux se repérer à l'intérieur de l'établissement
- Des travaux de recherche « type TPE » en Géographie pour les élèves de 2<sup>nde</sup> les préparant à l'examen en 1ère
- Des conférences en Géographie pour les élèves de seconde sur le parc du Diawling et sur la sécurité alimentaire animées par des intervenants extérieurs.
- La visite d'une épave de bateau en SVT.

### **2. Les actions citoyennes dont certaines favorisent l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.**

- La semaine citoyenne des élèves de seconde
- Le fonctionnement du CVL et CESC et tous les projets afférents comme la journée mondiale de lutte contre le Sida ou la collecte organisée en soutien aux sinistrés d'Haïti
- Les conférences du café lycéen
- La visite de La délégation de l'Union Européenne pour les classes de 1<sup>ères</sup>
- La visite et découverte du PASOC en classe de 3èmes (groupe d'appui à la société civile mauritanienne)

### **3. Projet de l'élève ou l'éducation à l'orientation**

- La venue dans l'établissement d'une Conseillère d'Orientation Psychologue de l'AEFE
- Le stage d'observation des élèves de 3<sup>ème</sup> en milieu professionnel
- La mise en place d'une documentation spécialisée au CDI

### **4. Les actions culturelles et sportives**

Le bilan des actions à caractère sportif sera développé par Mme Mauffrey

- Le voyage à Rome
- La participation d'un groupe d'élève de 3<sup>ème</sup> au concours de parole de presse
- L'accueil d'un écrivain mauritanien : Beyrouk, auprès des classes de seconde et d'un spécialiste de la littérature mauritanienne auprès des élèves de 1ères

### **5. Partenariat avec les établissements secondaires de Nouakchott**

Dans les disciplines suivantes : Mathématiques, Français, Histoire Géographie, Anglais et Sciences, une collaboration s'est mise en place autour des programmes d'enseignement et la préparation des élèves aux examens.

## **3/ Carte des emplois : postes d'expatriés pour l'année 2011-2012 : vote**

M. SCHMITT propose le maintien des postes d'expatriés suivants pour la rentrée 2011 :

- Directrice du Primaire
- Professeurs de Lettres Classiques
- Professeur de SES

Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0

#### **4/ Carte des emplois : postes en contrat local pour l'année 2011-2012 : vote**

M. SCHMITT propose la création d'un poste en contrat local en Histoire Géographie à temps partiel sur la base de 12h/18°. Ces heures seront réalisées en vacance de la rentrée jusqu'au 31 décembre 2010.

Le poste sera à durée déterminée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et à durée indéterminée à partir de septembre 2011.

Mme HACHEM occupera ce poste.

*Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0*

Un représentant des parents d'élève aborde la question de la couverture sociale des contrats locaux. M. EKLO explique que les recrutés locaux peuvent choisir soit la CFE (l'Etablissement prend alors en charge une partie des cotisations) soit la sécurité sociale mauritanienne.

#### **5/ Présentation du projet EPS : Mme MAUFFREY**

Le travail réalisé repose sur trois ans de travail : une première année pour faire l'état des lieux et se concerter, une deuxième année qui a permis l'élaboration d'une programmation et des outils d'évaluation qui ont été testés et cette année la rédaction et la mise en forme du projet.

Il est présenté sous forme d'un gros classeur qui circule dans l'assemblée et qui est mis à disposition au secrétariat pour consultation.

Le projet d'EPS doit être intégré dans le projet d'Etablissement et présenté en conseil d'Etablissement.

Il est construit en trois parties :

1. La présentation de l'établissement en faisant ressortir ses caractéristiques (public, moyens...), la place de l'E.P.S. dans le projet d'Etablissement, les programmes et l'élaboration d'une programmation (organisation des cycles d'activités)
2. Les domaines d'activités avec les objectifs visés
3. Les outils d'évaluation par niveau de classe

Mme MAUFFREY précise qu'il y a une continuité entre le scolaire et les activités proposées dans le cadre de l'ACS par exemple Prépa BAC.

M. SCHMITT propose de voter pour l'acceptation de ce projet :

*Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0*

#### **6/ Structures pédagogiques et préparation de la rentrée 2010-2011 : information**

##### **Primaire :**

Comme cette année, il y aura 14 classes : 1 MS, 1 GS, 1GS/CP, 1CP, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1, 1CM1/CM2 et 2 CM2.

La structure est légèrement modifiée en raison de l'inscription d'un nombre important d'élèves en moyenne section, bien que l'on ne scolarise que des enfants français ou sur liste prioritaire, la classe est complète. Nous avons donc transformé le CP en GS/CP. Nous avons aussi transformé le CE1/CE2 en CE2/CM1. Le nombre de classes reste inchangé à 14.

Il y aura des tests en GS et en CM1.

##### **Secondaire :**

Le collège a une structure cylindrique à 3 classes par niveau comme l'an passé, soit 12 classes.

Pour le lycée, il n'y a pas de changement en seconde et première, par contre une deuxième terminale S est créée.

Il y aura 11 classes de lycée.

Il est à noter que l'enseignement par groupes de compétences en anglais se fera en 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.

A la rentrée 2010, la réforme du lycée s'appliquera aux classes de 2<sup>nde</sup>. Elle concernera les 70-72 élèves de seconde.

Il y aura des tests en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>.

#### **7/ Mise en place de la réforme du Lycée au LFTM : information**

La réforme du lycée se met en place avec la réforme de la classe de 2<sup>nde</sup> à la rentrée 2010, puis la classe de 1<sup>ère</sup> à la rentrée 2011 et la classe de terminale à la rentrée 2012.

Il s'agit donc d'une démarche de réforme globale pour l'ensemble des trois classes (les modalités sont connues) du lycée qui a été construite à partir de certains constats émis par les élèves :

- orientation à mieux préparer et à mieux encadrer,
- déficit d'accompagnement individualisé.

### **Idées générales pour le lycée :**

- la 2<sup>nd</sup>e devient un moment privilégié pour découvrir les séries,
- les enseignements de 1<sup>ère</sup> sont regroupés dans un tronc commun (mêmes programmes mêmes horaires) pour permettre des possibilités de changement de série. L'idée principale est de permettre les changements de voie d'orientation (séries, lissage de la différenciation voie générale/voie technologique)
- la terminale est une vraie classe d'orientation

### **Concrètement pour la classe de 2<sup>nd</sup>e :**

Définition d'un nouveau tronc commun qui comprend :

- des enseignements disciplinaires pour tous les élèves (Français, Maths, LV1, LV2, SVT, Physique HG, EPS)
- deux enseignements d'exploration au choix
- un accompagnement personnalisé de 2h pour tous les élèves.

Du tutorat sur la base du volontariat (enseignants et élèves)

M. PAQUET manifeste ses regrets face à cette réforme qui donne moins de temps à la matière SES. (Le Proviseur précise que dorénavant, et c'est une évolution, tous les élèves de 2<sup>nd</sup>e suivront l'enseignement des SES. Mme FOURNIER s'étonne que l'orientation soit faite par les enseignants du Lycée. Il existe dans l'Education Nationale des personnes qui sont formées pour assurer cette tâche, les conseillers d'orientation. Aider quelqu'un à s'orienter nécessite des compétences en psychologie.

Les parents réagissent et demandent que des missions d'orientation comme celle de Mme PION soient plus nombreuses. Il propose que le Lycée relance le Carrefour des métiers.

En réponse à une question des enseignants concernant la mise en place de la réforme du lycée, et le sentiment de certains professeurs de n'avoir pas été assez concertés quant aux décisions prises, Monsieur le Proviseur rappelle que :

- *de larges informations concernant la réforme ont été apportées lors de la réunion plénière du 05/01*
- *tous les textes parus au BO ont été annoncés et dupliqués*
- *les enseignants réunis en Conseil pédagogique le 18 mai ont eu l'occasion de travailler ensemble sur l'application de la réforme de la classe de 2<sup>nd</sup>e, et notamment de l'organisation de l'accompagnement personnalisé. Il n'en demeure pas moins, que c'est une nouvelle mise en place, qui va nécessiter un important travail d'adaptation et d'évaluation, pour le faire évoluer dans le sens des priorités dégagées par les enseignants et la direction. Des réunions de mise en place de l'accompagnement personnalisé sont notamment à prévoir à la rentrée.*

En réponse à une question des enseignants, les heures de tutorat au lycée seront mises en place sur la base du volontariat et rémunérées conformément aux dispositions en vigueur (probablement en HSE).

*Réponse apportée lors du Conseil pédagogique et du Conseil du secondaire en conformité avec les textes, base du volontariat et non du bénévolat.*

### **8/ Organisation des examens et calendrier scolaire pour le mois de juin : information**

Les conseils de classe du secondaire se déroulent du 1<sup>er</sup> au 13 juin.

Les décisions de poursuite de scolarité en primaire ont été annoncées le 27 mai.

La commission d'appel se déroulera le mardi 29 juin.

Le déroulement du mois de juin est très perturbé en raison du déroulement des examens. Le LFTM est centre d'examens pour la Mauritanie pour les examens du DNB et du Baccalauréat.

Malgré la politique de limitation des candidats individuels, le nombre des candidats individuels excède celui des candidats présentés par l'établissement :

**DNB TOTAL : 199**

- Scolaires 69
- Individuels 130 soit 65%

**EAF TOTAL : 130**

- Scolaires 64
- Individuels 66 soit 51%

**BAC TOTAL : 110**

- Scolaires 61
- Individuels 49 soit 44%

Le centre d'examens du LFTM accueille donc un **total de 439 candidats**.

Ce qui entraîne une mobilisation de l'ensemble des personnels et des conséquences sur la fermeture du lycée.

Les épreuves du **Baccalauréat** se déroulent du 10 au 17 juin.

Résultats le 22 juin

Oraux du 2<sup>nd</sup> groupe le 23 juin

Résultats du 2<sup>ème</sup> groupe le 24 juin matin

Les élèves de Terminale sont libérés le jeudi 3 après les cours

Les élèves de 2<sup>nde</sup> sont libérés le mardi 8 juin après les cours

Pas de reprise de cours pour les lycéens après le bac.

Les épreuves du **DNB** se déroulent les 21, 22 et 23 juin.

Résultats le mardi 29 juin à 10h

Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont libérés le lundi 14 après les cours (pas de reprise des cours)

Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont libérés du jeudi 17 juin après les cours

Reprise des cours sous une forme adaptée le lundi 28 juin

Les classes du primaire n'auront pas cours les 21, 22 et 23 juin pour le DNB,

Reprise des cours normale le jeudi 24 juin.

Fin des cours pour tous les élèves le jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 16h30.

Les tests d'entrée sont organisés en GS, CM1, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> les 17 et 20 juin.

Les parents s'interrogent sur l'évolution du nombre de candidats au DNB et au baccalauréat, surtout avec le développement du partenariat avec des Lycées privés.

M. SCHMITT explique qu'il a limité les inscriptions et affecté des quotas à chaque établissement pour que seuls des élèves qui ont une chance raisonnable de réussite soient présentés.

**9/ Avancement du dossier de construction d'un plateau sportif : *information***

3 réunions de la commission d'appel d'offres pour le projet de plateau sportif ont permis d'aboutir au choix d'un projet le 9 mai. Ce choix a été transmis pour validation à la Directrice de l'AEFE qui a entériné notre choix.

Le groupement retenu est TASMIM / TERRENEUVE

Des observations complémentaires au projet ont été rédigées par les professeurs d'EPS, l'équipe de Direction et l'antenne immobilière de l'AEFE, le cabinet travaille donc à la précision de son projet qui doit être rendu fin juin.

Ce projet permettra le lancement de l'appel d'offres pour la construction et des travaux prévus pour toute l'année scolaire 2010-2011.

**10/ Avancement du projet d'extension et de réhabilitation de l'établissement**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 avril pour examiner et retenir 4 groupements d'architectes parmi les 22 candidatures.

Les groupements d'architecte ont effectué des visites sur site les 17 mai et 23 mai et posé de nombreuses questions. Les groupements doivent faire parvenir leur projet au plus tard le dimanche 27 juin.

Les dossiers seront examinés par un cabinet spécialisé (suite à un appel d'offres fermé réalisé par l'antenne immobilière de l'AEFE).

La commission d'appel d'offres se réunira le 5 juillet pour désigner un lauréat.

Une année de préparation technique sera nécessaire avec les appels d'offres avant la construction, il faut prévoir 30 mois de chantier au total.

Il est donc permis d'espérer une entrée dans les nouveaux locaux du secondaire au cours de l'année scolaire 2013-2014.

### **11/ Attribution de bourses de scolarité par la Fondation des amis du LFTM**

Le bureau de la FALF s'est réuni le 19 avril et au vu de ses réserves disponibles a décidé la mise en place pour l'année scolaire 2010-2011 de deux nouvelles bourses de scolarité pour une entrée en seconde.

Pour mémoire : les procédures d'attribution de bourses ont fait l'objet de la rédaction d'un protocole d'attribution des bourses qui peut être consulté sur le site du lycée.

L'attribution de ces deux bourses se fera à des élèves méritants de nationalité mauritanienne, dont les parents n'ont pas les ressources financières pour payer les frais de scolarité du Lycée Français.

Pour évaluer l'excellence scolaire, la commission se base sur les résultats au DNB et pour évaluer la situation sociale, une enquête est réalisée.

### **12/ DBM n°2 : information**

Un prélèvement sur fonds de réserves de 24 000 000 MRO pour abonder les lignes suivantes :

- C/6111 « Contrat de surveillance » ajustement de crédits + 1 000 000 MRO
- C/6226 « Honoraires » mission des géomètres et mission Architecte Conseils + 8 000 000 MRO
- C/68111 « Dotations aux amortissements » + 3 000 000 MRO
- ZD c/21847 « Mobilier acquis » renouvellement de 4 classes complètes +4 000 000 MRO
- ZD c/218327 « Matériel informatiques acquis » 3 à 4 Tableaux Blancs Interactifs Ordinateur et matériels de réseau +8 000 000 MRO

Avis :

Pour : **14** - Abstention : **0** - Contre : **0**

### **13/ Fixation des frais de scolarité pour l'année 2011-2012 : information**

La fixation des tarifs scolaires consiste essentiellement à prévoir l'évolution des charges qui pèseront sur l'établissement dans 2 ans.

L'équipe de direction table sur une reprise de l'inflation locale (+4,5%), comme de l'inflation France (+2,5%). Le risque d'une dégradation du taux de change doit aussi être couvert. Enfin il convient de programmer dès maintenant une montée progressive des droits pour pouvoir prendre en charge les échéances de l'emprunt qui sera contracté pour la réalisation du projet d'extension, afin d'éviter une hausse brutale des droits d'écolage. L'augmentation semble réaliste par rapport aux enjeux : garder la même qualité d'enseignement et améliorer le cadre de vie des élèves.

Par ailleurs durant l'exercice 2009 l'Agence a apporté une aide budgétaire à l'établissement dans le cadre des premières dépenses liées au projet de plateau sportif.

Compte tenu de tous ces éléments, les objectifs de hausse initialement annoncés ont été abaissés, après une hausse de 10% sur les droits 2010-2011, il est proposé une hausse de 6% plus 5.000 UM / élève / trimestre pour l'année scolaire 2011-2010.

Avis :

Pour : **9** - Abstention : **4** - Contre : **0**

M. Goldstein devant quitter l'assemblée remercie M. Schmitt pour le travail qu'il a réalisé pendant ses trois années et lui souhaite une bonne suite de carrière.

## 14/ Questions diverses

### Questions des enseignants

1. *Dégradations. Nous constatons depuis plusieurs semaines une nette dégradation de l'état de propreté du lycée et de la maintenance du matériel, particulièrement dans les locaux du secondaire. Le personnel de nettoyage n'est pas responsable de cela. Ce sont bien les élèves qu'il faut, hélas, incriminer. Comment lutter efficacement contre ces dégradations, (graffitis ou gravures sur les tables, murs, rideaux, détritus dans la cour, ...) ?*

Les réponses se trouvent dans une vigilance renforcée qui commence par une exigence commune et la vérification de la fermeture des salles après un cours. Des attentes partagées par tous et le croisement des informations doit permettre d'identifier les auteurs, qui ont et seront toujours lourdement sanctionnés.

2. *Personnel enseignant. Quelles sont les statistiques en terme de recrutement pour 2010 : nombre de professeurs expatriés, résidents et en contrat local (en précisant vacations, CDD, CDI) ?*

Il n'y a pas eu de modification de la carte des emplois, autrement dit, un poste de résident a été pourvu par un titulaire en contrat de résident, un poste en contrat local est resté un contrat local.

Les deux seules modifications :

Nouveau contrat à temps complet SC PHY / SVT déjà créé

Création de poste à 12/18<sup>ème</sup> en HG

Tous les recrutements effectués sont conformes aux classements effectués en CCPLA

Pour les recrutements opérés (et publiés dans le Monod Info n°15 du 9 mai) :

#### Primaire :

1 poste de PE titulaire résident : Mme FREDJ auparavant TNR

1 poste à ½ temps PE contrat local : Melle TORRES

1 poste à temps complet anglais en contrat local : Mme EMMERIAU

Vacations en arabe : Mme BEN CHOUKHA

#### Au secondaire :

1 poste de résident en EPS : M. BUCHIN résident

1 poste de résident en SVT : M. PELET résident

1 poste de résident en Mathématiques : M. MOHAMED CHEÏNE (TNR cette année)

1 poste de résident en anglais : M. FROISSART résident

1 poste en contrat local arts plastiques : Mme CAMPREDON contrat local CDD 1<sup>ère</sup> année

1 poste en sciences physiques / SVT : Mme GHOUKHA contrat local CDI

1 poste en sciences physiques : Mme BEN CHOUKHA contrat local CDD 1<sup>ère</sup> année

1 poste en mathématiques : M. CHAIEB contrat local CDD 1<sup>ère</sup> année

1 poste créé en HG : Mme HACHEM contrat local CDD 1<sup>ère</sup> année

Tous les CCD pour l'année 2009-2010 ont été convertis en CDI : Mme LY, Melle VOLCANES, M. NADE

3. *Licence Microsoft. Le lycée peut-il prévoir l'achat d'une licence Word / Excel/ Publisher en salle des professeurs (problème de compatibilité entre les programmes informatiques) ?*

Le Proviseur donne son accord pour l'achat de deux licences de pack Office en salle des personnels en raison des complications liées aux conversions de fichiers. En revanche il rappelle l'objectif évident de respect des droits d'auteur concernant les logiciels installés dans l'établissement et donc l'utilisation des ressources libres pour les postes des salles informatiques.

4. *Informaticien. Les compétences requises pour le poste d'informaticien (remplacement de Youssouf Diagana) ne prévoit pas une relative disponibilité en faveur des enseignants qui sont de plus en plus contraints d'utiliser l'outil informatique et jamais (ou rarement) formés. Les dernières années ont montré que la charge de travail de monsieur Diagana ne lui permettait pas de jouer pleinement son rôle de « personne ressource ». Pourrions-nous, à l'occasion du conseil d'établissement discuter ensemble de nos besoins afin que cette mission, indispensable à nos yeux, figure clairement sur le contrat de son successeur ? Cette mission pourrait s'étendre au profit des élèves qui s'investissent dans la vie du lycée (journal, projet développement durable, site du lycée, ...).*

Le problème posé est celui de la formation des enseignants à des logiciels pour une utilisation pédagogique. Il est légitime de penser à une formation des personnels (plan de formation bureautique proposé dès la rentrée par Mme Vallais, accompagnement ultérieur par l'informaticien), néanmoins il ne rentre pas dans la mission de

l'informaticien d'accompagner les activités pédagogiques qui doivent nécessairement être encadrées par les enseignants.

*5. Aménagements locaux. Quels sont les aménagements prévus pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves et de sections dans l'attente des nouveaux locaux ? En urgence, nous aurions besoin d'un espace discret et convivial pour recevoir les parents.*

Il y a une vraie difficulté d'utilisation des espaces dans un contexte où le nombre d'élèves et de classes augmente. Une réelle rationalisation des salles et des horaires va devoir être réalisée, notamment au lycée. Les classes de 2<sup>nde</sup> ne pourront avoir leur demi-journée de libération le mardi AM.

Pour les entretiens avec les parents nous proposons d'aménager la salle C03 en deux petits espaces (boxes) après travaux d'insonorisation.

Les questions diverses étant épuisées, Monsieur le Proviseur explique qu'il n'a pas expressément communiqué sur son départ car il continue bien sûr à piloter l'ensemble des dossiers jusqu'à la fin de l'année scolaire (dont la préparation de la rentrée). Il précise que le chef d'établissement qui prendra ses fonctions à la rentrée est Madame Annick JANTZEN, qui a effectué une visite dans l'établissement en avril et a pu ainsi prendre connaissance du fonctionnement de l'établissement et de l'ensemble des dossiers.

L'assemblée remercie le proviseur pour son excellent travail.

La séance est clôturée à 20h30.